

L'AFFECTATION EN LYCÉE DE VOTRE ENFANT

Les résultats d'AFFELNET LYCÉES sont connus depuis le 27 juin. Quelques élèves demeurent en attente d'affectation à l'issue de ces opérations. **Le chef d'établissement du collège ou du lycée dans lequel est scolarisé votre enfant est votre premier interlocuteur** afin de vous accompagner dans la procédure. [Le Centre d'Information et d'Orientation \(CIO\)](#) peut également venir en conseil de cet accompagnement.



Pour la voie générale et technologique,
le service de scolarité travaille à l'affectation des derniers élèves n'ayant pas encore de place.



pour la voie professionnelle,
d'autres opérations sont en cours : appel sur les listes supplémentaires et AFFELNET 2 prévu le 8 septembre 2023. Des commissions d'affectation dans la voie professionnelle auront lieu à la **mi-septembre**.

Un système de prise de rendez-vous en ligne sera ouvert aux familles qui souhaitent être reçues à la DSDEN dès la fin août. D'ici là, tout déplacement ou appel à la DSDEN est inutile et les familles qui se présenteraient seront adressées à leur établissement d'origine ou au CIO de leur secteur.